

Les apprentis dans l'enseignement technique agricole à la rentrée 2009

A la rentrée 2009, 33 481 apprentis sont inscrits dans des formations du second degré et du supérieur court de l'enseignement agricole dans la France métropolitaine et des DOM, soit une hausse de 6,1% par rapport à la rentrée 2008, plus forte qu'entre 2007 et 2008 (2%). Cette augmentation des effectifs ne concerne cependant que les niveaux IV et III. La proportion de jeunes scolarisés en apprentissage au sein de l'enseignement technique agricole augmente avec l'âge. La population d'apprentis est en grande majorité masculine (78%). Le premier secteur professionnel est celui de la production (44,8%), mais suivi de très près par celui de l'aménagement (42,1%). L'origine sociale des apprentis se démarque par une sur-représentation des jeunes issus des catégories sociales moyennes et défavorisées et une sous-représentation des apprentis d'origine sociale favorisée. Globalement, un peu plus de 1 jeune sur 5 en formation professionnelle est un apprenti.

Les établissements

Le nombre de centres ayant délivré des formations par apprentissage est de 178. Le secteur public regroupe 105 CFA publics qui sont en très grande majorité des centres constitutifs d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA). Le secteur privé

comprend 73 centres de formation, certains associés à des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat, d'autres étant gérés par des organismes professionnels (chambres d'agriculture, associations...).

Les effectifs d'apprentis en 2009

Tableau 1 - Evolution des effectifs d'apprentis entre 2008 et 2009 France métropolitaine et DOM

	2008			2009			Evolution 2009/2008		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 nd degré	20 556	5 403	25 959	21 360	5 880	27 240	+ 804	+ 477	+ 1 281
Enseignement supérieur court	4 072	1 523	5 595	4 463	1 778	6 241	+ 391	+ 255	+ 646
France métropolitaine + DOM	24 628	6 926	31 554	25 823	7 658	33 481	+ 1 195	+ 732	+ 1 927
% effectif total	78,1	21,9	100,0	77,1	22,9	100,0	+ 4,9	+ 10,6	+ 6,1

Source : DGER/MISSI

Les 33 481 apprentis sont accueillis :

- pour 25 823 d'entre eux (77,1%) dans des CFA publics,
- pour 7 658 d'entre eux (22,9%) dans des centres privés.

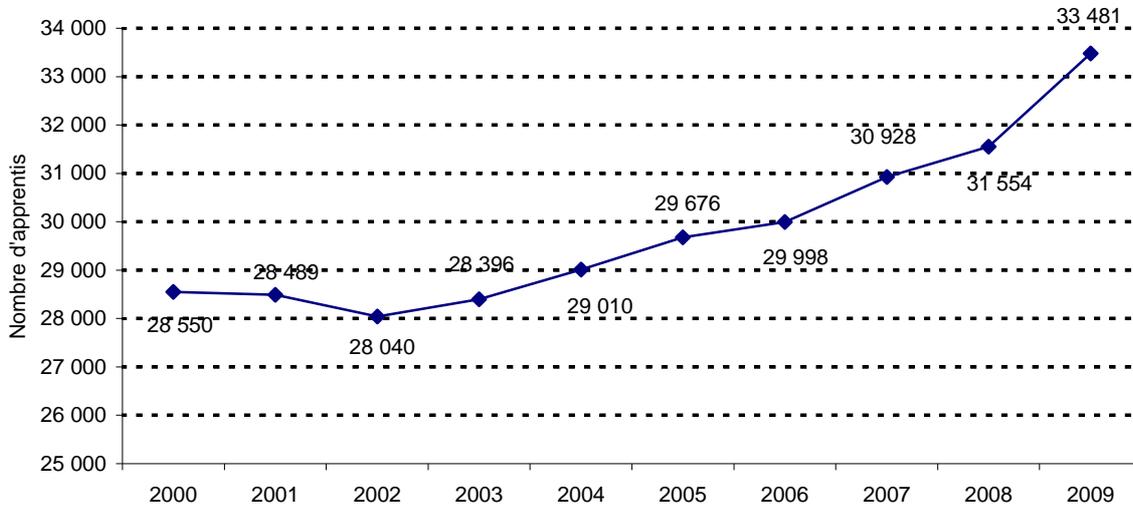
Cette proportion évolue entre 2008 et 2009, plus en faveur du secteur privé. En effet dans le secteur privé, cette évolution est de + 10,6%, soit + 732 apprentis ; dans le secteur public : + 4,9%, soit + 1 195 apprentis (**tableau 1**).

L'évolution des effectifs d'apprentis depuis 2000

La hausse globale s'élève à 6,1% (+ 2% entre 2007 et 2008), ce qui correspond à 1 927 apprentis supplémentaires par rapport à la rentrée 2008.

Le nombre d'apprentis agricoles accélère sa croissance (figure 1).

Figure 1 - Evolution des effectifs d'apprentis des rentrées 2000 à 2009 France métropolitaine et DOM



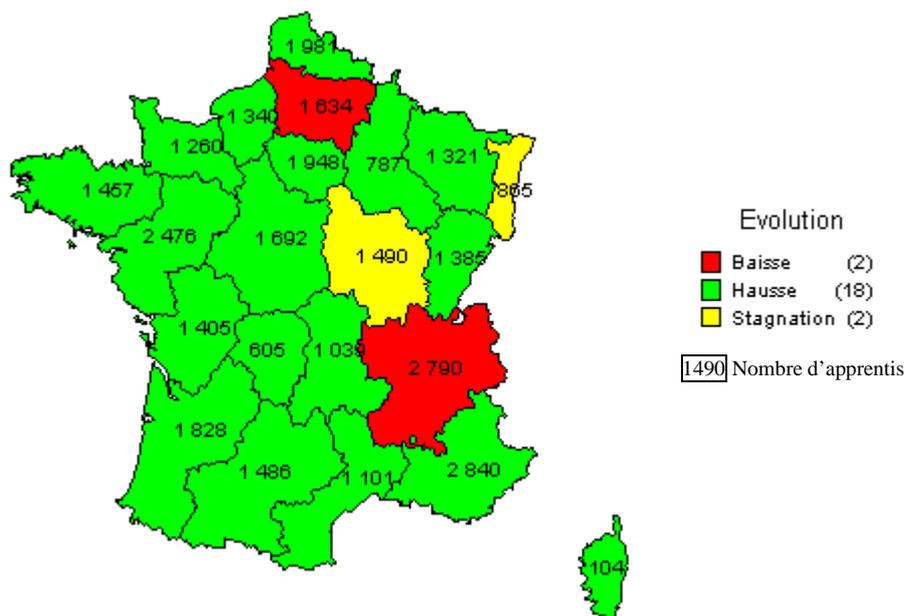
Source : DGER/MISSI

L'évolution des effectifs d'apprentis par région

Dans 21 régions de la France métropolitaine et les DOM, la population des apprentis est en augmentation (**figure 2**), en particulier dans les régions : Lorraine, Alsace, Bretagne, Pays de la Loire et Rhône-Alpes qui poursuivent leur progression depuis 2006. Les effectifs continuent à augmenter en Auvergne et Poitou-Charentes, après une baisse en

2006. Si Rhône-Alpes et Picardie perdent, à elles deux, 400 apprentis, la région Poitou-Charentes en gagne le plus grand nombre (plus de 700 apprentis), suivie par le Nord-Pas-de-Calais (+ 227 apprentis) et la région Midi-Pyrénées (+ 165 apprentis). A noter la formation de 29 apprentis en 2009 en Guyane.

Figure 2 – Evolution régionale des effectifs d'apprentis entre 2008 et 2009 et effectifs 2009



Source : DGER/MISSI

L'évolution et la répartition des femmes dans l'apprentissage

La progression des effectifs féminins en 2009 (+7,8%) est supérieure à l'augmentation de la population totale des apprentis (+6,1%). Toutefois la population des apprentis reste majoritairement masculine (78%).

Il faut rappeler que la population scolaire dans l'enseignement technique est composée de 51,7% de filles, toutes classes et filières confondues ; cependant, la part des filles est très variable selon le secteur professionnel (**tableau 2**).

Près de 80% des apprentis sont des garçons en lien avec le poids des secteurs de la « production » et de « l'aménagement ». La part des filles est plus élevée dans les niveaux III et IV.

Les secteurs de la « transformation », de la « commercialisation » et des « services aux personnes » sont les plus féminisés (respectivement 47,4%, 56,7% et 87,8% de filles). Mais ils ne représentent que 12,5% de l'ensemble des secteurs. Cependant plus d'une fille sur deux est

inscrite dans une formation du secteur de la production (53,8%).

Tableau 2 - Répartition par genre et par secteur professionnel à la rentrée 2009 dans l'enseignement technique France métropolitaine et DOM

Secteur de formation	2009			
	Apprentissage		Formation scolaire	
	Effectifs totaux	% de filles	Effectifs totaux	% de filles
Aménagement	14 107	5,6	20 414	17,4
Production	14 995	26,5	39 395	37,9
Transformation	1 276	47,4	4 759	60,6
Services	3 055	65,1	49 944	86,6
aux entreprises	161	13,0	41 458	92,1
aux personnes	1 049	87,8		
commercialisation	1 845	56,7	8 486	59,5
Général ⁽¹⁾	nc	nc	58 341	42,5
Vide (EN)	48	22,9	—	—
Total	33 481	22,0		51,7

(1) Formations générales ou technologiques du MAAPRAT et formations professionnelles du MENJVA.

(2) Non concerné.

Source : DGER/MISSI

L'évolution et la répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation et diplôme

Entre 2008 et 2009, la progression des effectifs de l'enseignement technique est de 6,1% mais elle ne concerne que les niveaux IV et III (**tableau 3**) :

- le niveau V (voir encadré page 8) perd 1 020 apprentis, soit 6,2% de ses effectifs ;
- le niveau IV enregistre la plus forte hausse avec + 2 031 apprentis, soit + 24%.

La diminution des effectifs d'apprentis du niveau V ne peut être détachée de la rénovation de la voie professionnelle avec la mise en œuvre du baccalauréat professionnel en 3 ans (voir encadré page 8), et donc d'un report d'inscriptions d'apprentis en seconde professionnelle dans le niveau IV (1 334 apprentis inscrits en 2^{nde} professionnelle en 2009).

- le niveau III augmente ses effectifs de 11,5%, cette augmentation est régulière depuis 2002, et beaucoup plus accentuée qu'entre 2007 et 2008 (+ 3,2%).

Depuis 2000, l'évolution entre les niveaux de formation est assez nette : avec 45,9% des apprentis en 2009 contre 59,1% en 2000, les formations de niveau V ont vu leurs effectifs baisser en part relative ; les formations de niveau IV représentent plus du tiers des apprentis, soit 35,5% (25,9% en 2000) ; les formations de niveau III passent de 15% à 18,6%. Cette répartition des apprentis par niveau de formation confirme la poursuite de l'élévation du niveau d'études depuis 2000.

Tableau 3 - Evolution des apprentis par niveau de formation et diplôme du 2nd degré et de l'enseignement supérieur court des rentrées 2000 à 2009 France métropolitaine et DOM

Diplômes / niveaux de formation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evol % 2009/2008
Niveau V											
CAPA/CAP/CAPM	10 339	9 863	9 682	9 417	9 275	9 214	9 017	9 087	9 386	9 964	6,2
BEPA/BEP/BAPAAT	5 200	5 160	5 130	5 271	5 405	5 216	5 216	5 772	5 779	3 317	-42,6
BPA	998	958	738	690	755	971	832	868	754	1 476	95,8
Autres ⁽¹⁾	341	337	320	367	335	357	487	387	453	595	31,3
Total niveau V	16 878	16 318	15 870	15 745	15 770	15 758	15 552	16 114	16 372	15 352	-6,2
Niveau IV											
Bac pro Ag/Bac pro EN	3 711	3 817	4 147	4 450	4 618	5 180	5 478	5 596	5 709	7 544	32,1
(dont) 2 ^{nde} pro ⁽²⁾										1 334	—
BTA/BTM	629	590	381	202	140	76	67	85	52	58	11,5
BPA/BP/BP JEPS	2 865	2 790	2 645	2 746	2 876	2 880	3 028	3 116	3 159	3 417	8,2
Autres ⁽¹⁾	197	227	272	316	500	622	568	595	667	869	30,3
Total niveau IV	7 402	7 424	7 445	7 714	8 134	8 758	9 141	9 392	9 587	11 888	24,0
Total 2nd degré	24 280	23 742	23 315	23 459	23 904	24 516	24 693	25 506	25 959	27 240	4,9
Niveau III											
B TSA/BTS	4 119	4 542	4 579	4 762	4 883	5 020	5 178	5 306	5 461	6 061	11,0
Autres ⁽¹⁾	151	205	146	175	5 020	140	87	116	134	180	34,3
Total niveau III	4 270	4 747	4 725	4 937	5 106	5 160	5 265	5 422	5 595	6 241	11,5
Total niveaux V, IV et III	28 550	28 489	28 040	28 396	29 010	29 676	29 958	30 928	31 554	33 481	6,1

(1) Certificats de spécialisation, mentions complémentaires et titres homologués de niveaux V, IV et III.

(2) Depuis la rentrée 2009, la classe de seconde professionnelle (ou 2^{nde} pro) est la première année du cursus en 3 ans conduisant au baccalauréat professionnel.

Source : DGER/MISSI

L'évolution et la répartition des effectifs d'apprentis par secteur professionnel

Avec 14 995 apprentis, soit 44,8%, le secteur « production » au sens large (production agricole, horticole, agroéquipement et activités hippiques) demeure le secteur le plus représenté devant « l'aménagement » (travaux paysagers, travaux forestiers, protection de la nature et maîtrise de l'eau) qui représente 42,1%.

L'écart se creuse entre ces deux secteurs (**tableau 4**), il est de 2,7 points en 2009 contre 0,3 point en 2008. Si le nombre d'apprentis augmente dans ces deux secteurs de formation, la progression est plus soutenue en « production » (+ 1219 apprentis, soit + 8,8%) qu'en « aménagement » (+ 410 apprentis, soit + 3%).

Les autres secteurs, ceux des « services » et de la « transformation » représentent respectivement 9,1% et 3,8% des effectifs. Le secteur de la

« transformation » voit ses effectifs augmenter légèrement (+ 5 apprentis) mais il diminue en part relative de 0,2 point par rapport à l'ensemble des formations. Celui des « services » progresse de 245 apprentis, soit une augmentation en part relative de + 0,2 point par rapport à 2008. Ce secteur est assez diversifié puisqu'il comprend le commerce (1 845 apprentis, soit 60,4% de ce secteur), les services aux entreprises (161 apprentis, soit 5,3% de ce secteur), et les services aux personnes (1 049 apprentis, soit 34,3%) dont les formations « activités hippiques, spécialité : « soigneur aide animateur » et « activités équestres ».

Au sein de ces secteurs figurent quelques formations conduisant à un diplôme de l'éducation nationale (soit moins de 3% de ses effectifs).

Tableau 4 - Evolution des effectifs d'apprentis par secteur professionnel dans le second degré et l'enseignement supérieur court entre les rentrées 2008 et 2009 France métropolitaine et DOM

Secteur professionnel	2008		2009		Evolution 2009/2008	
	Effectifs Niveaux V, IV et III	% du total	Effectifs Niveaux V, IV et III	% du total	Effectifs Niveaux V, IV et III	% Niveaux V, IV et III
Aménagement	13 697	43,4	14 107	42,1	410	3,0
Production	13 776	43,7	14 995	44,8	1 219	8,8
Transformation	1 271	4,0	1 276	3,8	5	0,4
Services	2 810	8,9	3 055	9,1	245	8,7
Vide (EN)			48	0,1		
Total	31 554	100,0	33 481	100,0	1 927	6,1

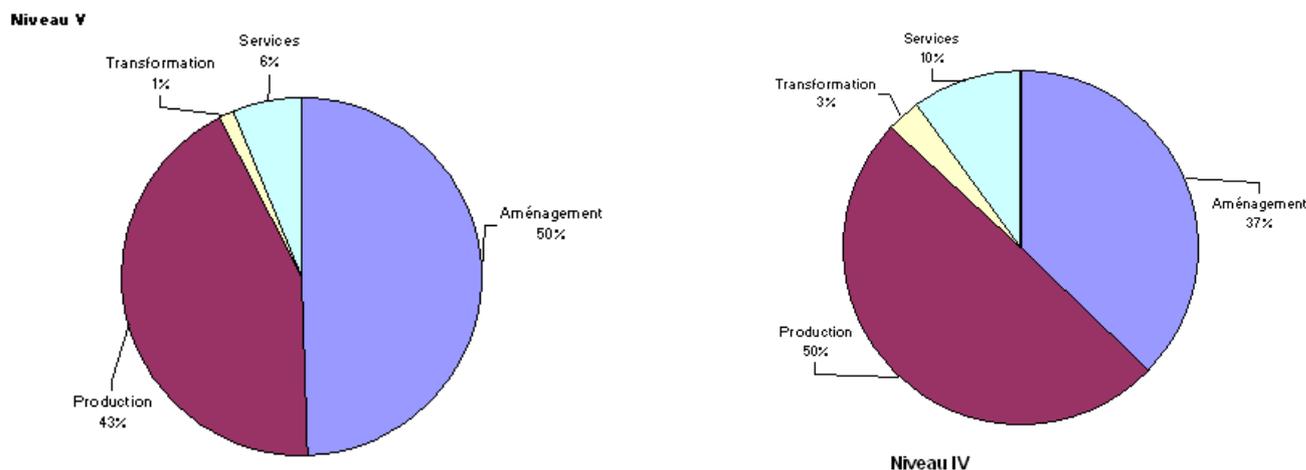
Source : DGER/MISSI

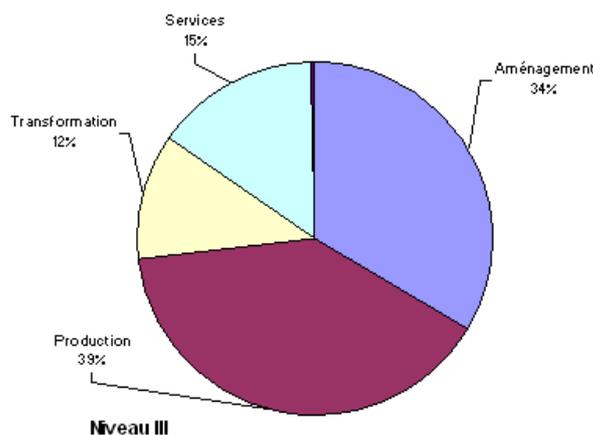
La répartition des effectifs par secteur professionnel selon le niveau de formation

La répartition des effectifs entre les secteurs professionnels diffère selon les niveaux. (**figure 3**). Si la part du secteur de « l'aménagement » est majoritaire dans le niveau V (50%) principalement dans les filières du CAPA, le secteur de la « production » est bien représenté dans le niveau IV (50%), notamment dans

les filières du baccalauréat professionnel. Le secteur de la « transformation » est plus présent dans le niveau III (12%), essentiellement dans les filières du BTSA. Le secteur des « services », surtout celui lié au commerce, est plus important au niveau III (15%).

Figure 3 - Répartition des effectifs d'apprentis par secteur professionnel selon le niveau de formation à la rentrée 2009 France métropolitaine et DOM





Source : DGER/MISSI

La population des apprentis en 1^{re} année de formation

En 2009, 17 401 apprentis sont en première année de formation dans le 2nd degré et l'enseignement supérieur court, soit 52% des apprentis. (**tableau 5**).

Entre les rentrées 2008 et 2009, la variation des effectifs de cette catégorie de formés est différente selon les niveaux de formation :

- le niveau V diminue de 13,7% ;
- les niveaux IV et III progressent respectivement de 23,3% et 12,8%.

Tableau 5 - Répartition des effectifs d'apprentis inscrits en 1^{re} année de formation ⁽¹⁾ par tranche d'âge et diplôme à la rentrée 2009 et leur évolution entre les rentrées 2008 et 2009 dans l'enseignement technique France métropolitaine et DOM

Diplômes / niveaux de formation	Age / Effectifs – Situation à la rentrée 2009									Effectifs Rentrée 2008	Evolution 2009/2008	
	> ou = 15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	>20 ans	Total	% Niveau de référence		Effectifs	%
Niveau V												
CAPA / CAP / CAPM	492	2 646	1 084	517	249	184	263	5 435	71,0	5 067	368	7,3
BEPA / BEP / BAPAAT	126	159	142	89	39	20	19	594	7,8	3 010	- 2 416	- 80,3
BPA	81	208	200	328	150	73	85	1 125	14,7	410	715	174,4
Autres ⁽²⁾	10	31	27	65	98	130	144	505	6,6	392	113	28,8
Total niveau V	709	3 044	1 453	999	536	407	511	7 659	100,0	8 879	- 1 220	- 13,7
% niveau V	9,3	39,7	19,0	13,0	7,0	5,3	6,7	100,0		100,0		
Niveau IV												
Bac pro Ag / Bac pro EN	274	431	939	1 196	503	250	249	3 842	60,1	3 028	814	26,9
(dont) 2 nd e pro	216	331	259	322	121	34	51	1 334	20,9			
BTA / BTM	0	1	9	9	8	4	4	35	0,5	19	16	84,2
BPA / BP / BP JEPS	1	13	237	609	399	267	344	1 870	29,3	1 659	211	12,7
Autres ⁽²⁾	0	0	37	109	127	144	234	645	10,1	479	166	34,7
Total niveau IV	275	445	1 222	1 917	1 037	665	831	6 392	100,0	5 185	1 207	23,3
% niveau IV	4,3	7,0	19,1	30,0	16,2	10,4	13,0	100,0				
Total 2nd degré	984	3 489	2 675	2 916	1 573	1 072	1 342	14 051		14 064	- 13	- 0,1
% 2nd degré	7,0	24,8	19,0	20,8	11,2	7,6	9,6	100,0		100,0		
Niveau III												
BTSA / BTS	0	0	15	406	1 015	870	898	2 204	96,6	2 859	345	12,1
Autres ⁽²⁾	0	0	0	2	9	33	102	146	4,4	112	34	30,4
Total niveau III	0	0	15	408	1 024	903	1 000	3 350	100,0	2 971	379	12,8
% niveau III	0,0	0,0	0,4	12,2	30,6	27,0	29,9	100,0		100,0		
Total niveaux V, IV et III	984	3 489	2 690	3 324	2 597	1 975	2 342	17 401		17 035	366	2,1
% niveaux V, IV et III	5,7	20,2	15,3	19,1	14,9	11,3	13,5	100,0		100,0		

(1) Sont comptabilisés les apprentis qui sont rentrés en première année de formation aux rentrées 2008 et 2009 ainsi que les apprentis qui redoublent leur première année de formation aux rentrées 2008 et 2009.

(2) Certificats de spécialisation, mentions complémentaires et titres homologués.

Source : DGER/MISSI

Le taux de scolarisation des apprentis

Le taux de scolarisation en apprentissage est le pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population d'élèves du second cycle professionnel, d'étudiants de l'enseignement supérieur court et d'apprentis de l'enseignement technique du même âge.

Plus on avance dans l'âge de la scolarisation, plus la proportion de jeunes scolarisés en apprentissage est élevée. Parmi les jeunes scolarisés ayant 17 et 18 ans, un sur cinq suit une formation en apprentissage ; les apprentis ayant plus de 22 ans, alors qu'ils sont peu nombreux (732 apprentis de 23 ans ; 255 ayant 25 ans), sont plus de 2 sur 3 à bénéficier du dispositif de formation par apprentissage (**tableau 6**).

L'apprentissage est donc non seulement un « prêt à l'emploi », mais également un vecteur de progression sociale.

Tableau 6 - Taux de scolarisation par âge des apprentis dans l'enseignement technique à la rentrée 2009 France métropolitaine et DOM

Age	Effectifs apprentis 2009	Taux de scolarisation en apprentissage ⁽¹⁾
15 ans ⁽¹⁾	992	8,7
16 ans	4 343	15,1
17 ans	6 150	19,2
18 ans	6 201	21,2
19 ans	5 872	26,0
20 ans	4 362	34,6
21 ans	2 514	41,7
22 ans	1 382	52,2
23 ans	732	59,6
24 ans	460	70,4
25 ans	255	71,8
26 ans et plus	191	62,6
Total	33 481	—

(1) En 2009, 3 apprentis de moins de 14 ans ont été comptabilisés avec ceux de 15 ans.

Source : DGER/MISSI

L'origine socioprofessionnelle des apprentis

La rubrique sur les catégories socioprofessionnelles est renseignée pour la troisième fois dans cette enquête. La comparaison avec les rentrées 2008 et 2007 peut donc être faite. Il faut signaler la part importante des apprentis qui ne répondent pas à cette question, soit 25%. Cette proportion est encore plus forte dans le niveau III (**tableau 7**). Les apprentis qui se disent originaires du milieu agricole sont au nombre de 4 258 (3 622 enfants d'agriculteurs exploitants et 636 enfants d'ouvriers agricoles) et représentent 12,7% des effectifs (10,8% d'agriculteurs exploitants, 1,9% d'ouvriers agricoles), ce qui reste relativement stable. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des ouvriers non agricoles avec 19,1%, elle augmente de 1,2 points, après une progression de 1,3 points entre les deux précédentes enquêtes. Celle des employés augmente et atteint 14,8%. Les

artisans, commerçants et chefs d'entreprise comptent pour 7,9%.

Les professions intermédiaires et les cadres représentent 14,6% et gagnent 1,6 point après l'augmentation précédente d'un point entre 2007 et 2006. Il faut souligner que la part la plus importante des enfants d'agriculteurs se rencontrent dans les niveaux IV et III (respectivement 14,1% et 15,1%). Si on exclut les non répondants, les apprentis originaires du milieu agricole sont 17% (14,4% sont agriculteurs exploitants).

Chez les élèves et étudiants du niveau III, toutes formations confondues, en 2009, 16,1% sont originaires du milieu agricole (15,1% d'agriculteurs exploitants, 1% d'ouvriers agricoles), 24,4% de familles d'ouvriers et employés, 19,6% de familles de cadres et professions intermédiaires. Ces deux dernières catégories sont les plus représentées.

Tableau 7 - Part des apprentis par profession, catégorie socioprofessionnelle et niveau de formation dans l'enseignement technique en 2009 France métropolitaine et DOM

	Effectif total	Agriculteurs exploitants %	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise %	Cadres et professions intellectuelles supérieures %	Professions intermédiaires %	Employés %	Ouvriers agricoles et autres ouvriers %	Retraités %	Autres personnes sans activité professionnelle %	Non renseigné %
Niveau V	15 352	6,5	8,2	4,6	7,9	16,7	24,8	1,8	5,8	28,7
Niveau IV	11 888	14,1	7,6	5,8	8,7	13,7	20,2	2,0	3,1	24,8
Niveau III	6,241	15,1	7,5	9,7	9,9	12,2	13,2	2,4	1,5	28,4
Total	33 481	10,8	7,9	6,0	8,6	14,8	21,0	2,0	4,0	25,0

Source : DGER/MISSI

La répartition régionale des apprentis, élèves et étudiants de l'enseignement supérieur court

La répartition par région des effectifs d'élèves et d'apprentis inscrits dans des formations du 2nd cycle professionnel du 2nd degré et de l'enseignement supérieur court, fait apparaître quelques diversités (**tableau 8**).

Sur le territoire national, France métropolitaine et DOM, le poids des apprentis dans le niveau III est supérieur à celui du 2nd degré. Si 22,4% des formés dans le 2nd cycle professionnel (niveaux V et IV, voir encadré p. 8) sont des apprentis, ce sont 24,8% des jeunes inscrits dans le niveau III qui ont choisi la voie de l'apprentissage.

Globalement, un peu plus d'un jeune sur cinq (22,8%) inscrit dans une formation professionnelle agricole, est un apprenti. Les trois régions ayant le plus fort poids de l'enseignement agricole en formation initiale (élèves, étudiants et apprentis) sont : Rhône-Alpes (15 959 jeunes), Pays de la Loire (15 338 jeunes) et Bretagne (13 713 jeunes). Elles regroupent 45 010 jeunes, soit presque 1/3 des effectifs totaux.

Ce n'est pas dans ces trois régions que la part des apprentis est la plus forte puisqu'elle est de 17,5% en

Rhône-Alpes, de 16,1% en Pays de la Loire et de 10,6% seulement en Bretagne, soit au-dessous de la moyenne nationale qui est de 22,8%.

Paradoxalement, ce sont des régions à plus faibles effectifs qui ont la plus grosse proportion d'apprentis. C'est le cas de l'Alsace (1 841 jeunes), la Haute-Normandie (3 398 jeunes) et l'Ile-de-France (4 229 jeunes) avec respectivement 47%, 39,4% et 46,1% d'apprentis, soit le double de la moyenne nationale.

Il faut signaler quelques régions « atypiques » comme Provence-Alpes-Côte-d'Azur où le poids des apprentis est élevé aussi bien dans le 2nd degré (41,2%) que dans le cycle supérieur court (35,2%). A contrario, les Pays de la Loire ont une faible représentation de leurs apprentis dans le 2nd degré (13,6%) mais un fort taux dans le niveau III (28,2%). Enfin, deux régions se distinguent par un très faible taux d'apprentis dans le niveau III : Limousin (5,3%) et Champagne-Ardenne (5,6%). Il n'est pas dispensé de formations de niveau III par la voie de l'apprentissage dans les DOM.

Tableau 8 – Répartition régionale des effectifs d'apprentis, d'élèves, et d'étudiants par cycle de formation en 2009 France métropolitaine et DOM

	2 nd cycle professionnel				Enseignement supérieur court				Ensemble		
	Effectifs apprentis (1)	Effectifs élèves	Effectifs apprentis + élèves	% apprentis	Effectifs apprentis (1)	Effectifs étudiants	Effectifs apprentis + étudiants	% apprentis	Effectifs apprentis	Effectifs élèves cycle pro + étudiants supérieur court	% apprentis
Alsace	823	729	1 552	53,0	42	247	289	14,5	865	1 841	47,0
Aquitaine	1 445	5 515	6 960	20,8	383	1 329	1 712	22,4	1 828	8 672	21,1
Auvergne	917	2 920	3 873	23,9	122	687	809	15,1	1 039	4 646	22,4
Basse-Normandie	1 074	4 278	5 352	20,1	186	627	813	22,9	1 260	6 165	20,4
Bourgogne	1 192	3 697	4 889	24,4	298	687	985	30,3	1 490	5 874	25,4
Bretagne	1 195	10 385	11 580	10,3	262	1 871	2 133	12,3	1 457	13 713	10,6
Centre	1 465	4 297	5 762	25,4	227	823	1 050	21,6	1 692	6 812	24,8
Champagne-Ardenne	750	2 315	3 065	24,5	37	629	666	5,6	787	3 731	21,1
Corse	104	161	265	39,2	0	42	42	0,0	104	307	33,9
Franche-Comté	989	3 034	4 023	24,6	396	803	1 199	33,0	1 385	5 222	26,5
Haute-Normandie	990	1 746	2 736	36,2	350	312	662	52,9	1 340	3 398	39,4
Ile-de-France	1 789	1 751	3 540	50,5	159	530	689	23,1	1 948	4 229	46,1
Languedoc-Roussillon	948	4 438	5 386	17,6	153	1 001	1 154	13,3	1 101	6 540	16,8
Limousin	565	1 605	2 170	26,0	40	711	751	5,3	605	2 921	20,7
Lorraine	1 115	1 990	3 105	35,9	206	507	713	28,9	1 321	3 818	34,6
Midi-Pyrénées	1 103	5 228	6 331	17,4	383	1 350	1 733	22,1	1 486	8 064	18,4
Nord-Pas-de-Calais	1 609	3 935	5 544	29,0	372	1 088	1 460	25,5	1 981	7 004	28,3
Pays de la Loire	1 732	10 969	12 701	13,6	744	1 893	2 637	28,2	2 476	15 338	16,1
Picardie	1 378	3 099	4 477	30,8	256	379	635	40,3	1 634	5 112	32,0
Poitou-Charentes	1 139	4 922	6 061	18,8	266	830	1 096	24,3	1 405	7 157	19,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2 551	3 642	6 913	41,2	289	533	822	35,2	2 840	7 015	40,5
Rhône-Alpes	1 720	11 358	13 078	13,2	1 070	1 811	2 881	37,1	2 790	15 959	17,5
Total France métropolitaine	26 593	92 014	118 607	22,4	6 241	18 690	24 93	25,0	32 834	143 538	22,9
Guadeloupe	160	581	741	21,6	0	38	38	0,0	160	779	20,5
Guyane	29	241	270	10,7	0	18	18	0,0	29	288	10,1
La Réunion	326	965	1 291	25,3	0	110	110	0,0	326	1 401	23,3
Martinique	132	509	641	20,6	0	35	35	0,0	132	676	19,5
Total DOM	647	2 296	2 943	22,0	6 241	201	201	24,8	647	3 144	20,6
Total France métropolitaine et DOM	27 240	94 310	121 550	22,4	6 241	18 891	25 132	24,8	33 481	146 682	22,8

(1) Y compris certificats de spécialisation, mentions complémentaires et titres homologués.

Données : DGER/MISSI

Information complémentaire : à la rentrée 2009, 38,5% des apprentis (56,2% des élèves) sont internes. 26,1% des apprentis (7,4%des élèves) sont externes.

Correspondance entre les diplômes et les niveaux :

Niveau V	CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), CAP (certificat d'aptitude professionnelle), CAPM (certificat d'aptitude professionnelle maritime), BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), BEP (brevet d'études professionnelles), BPA (brevet professionnel agricole), BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports).
Niveau IV	Bac pro (baccalauréat professionnel) ⁽¹⁾ , BTA (brevet de technicien agricole), BTM (brevet de technicien maritime), BP (brevet professionnel), BPA (brevet professionnel agricole), BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) .
Niveau III	BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), BTS (brevet de technicien supérieur).
Autres	CSA (certificat de spécialisation agricole), TH (titre homologué), mention complémentaire dans le niveau considéré.

(1) Le baccalauréat professionnel s'aligne, à partir de 2009, sur les baccalauréats des séries générale et technologique avec un cycle de référence de trois ans après la classe de 3^e. Celui-ci est constitué par les classes de seconde professionnelle (ou 2nde pro), de 1^{re} professionnelle (ou 1^{re} pro) et de terminale professionnelle (ou term pro).

Pour en savoir plus
www.portea.fr
www.chlorofil.fr

Source Méthodologie

Les données sont basées sur une enquête de recensement des apprentis inscrits et présents au 31 décembre 2009 pour la métropole et les DOM.

Les modalités de réalisation de l'enquête sur l'apprentissage agricole, que la DGER effectue conjointement avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (MENJVA) ont été changées. A partir de 2007-2008, la collecte papier a été complètement remplacée par une remontée de données individuelles permettant de récolter des données plus détaillées.

L'homogénéisation du champ des formations établie en 2005 pour le comptage des apprentis à attribuer au secteur de l'enseignement agricole est conservé en 2007 et permet d'établir des comparaisons entre ces dernières années.

Les apprentis du secteur agricole comptabilisés sont :

- l'ensemble des apprentis suivant une formation dans les CFA agricoles publics tous diplômes (agriculture ou MENJVA);
- les apprentis suivant une formation aboutissant uniquement à un diplôme agricole au sein des autres CFA.